

lundi 7 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le campus de Digne-les-Bains, 1^{er} lauréat de la 2^{ème} vague de l'appel à projets « Campus connectés »

Le campus connecté sera opérationnel à la rentrée universitaire 2021

Au tout début du premier confinement, courant mars dernier, l'élu de la Ville de Digne-les-Bains en charge de l'innovation, la vice-présidente d'Aix-Marseille-Université, le responsable pédagogique de l'INSPE, le directeur de l'Atelier Canopé et le coordinateur du Pôle d'innovation territorial d'Aix Marseille université se sont réunis pour étudier l'appel à projets sur les lieux d'enseignement supérieur de proximité ouvert par l'Etat.

Rapprocher l'enseignement supérieur des territoires – en particulier, des territoires ruraux éloignés des grands centres universitaires – en faisant émerger un lieu d'enseignements supérieurs labellisés qui soient complémentaires des établissements universitaires et de leurs antennes, créer un véritable tiers-lieu de l'enseignement supérieur, innovant et collaboratif, offrant à tout apprenant la possibilité de poursuivre une formation du supérieur à distance, diplômante ou certifiante ; permettre aux jeunes qui n'auraient pas les moyens de financer des études dans de grandes villes de poursuivre, malgré tout, des études dans le supérieur : très vite, à la découverte du cahier des charges, il est apparu que Digne-les-Bains pouvait candidater pour ce Programme d'Investissements d'Avenir ouvert par l'Etat et doté de 50 000 euros par an pendant 5 ans.

L'idée centrale de cet appel à projets est, en effet, de favoriser l'égalité d'accès des jeunes aux études supérieures. Plus besoin de partir obligatoirement à Aix ou à Marseille : en créant un campus connecté et en offrant aux jeunes les conditions de rester étudier sur place, le Campus Connecté peut aussi être un levier important pour le développement économique territorial.

L'équipe projet s'est mise aussitôt au travail autour de ce projet de tiers-lieu innovant, en lien avec l'université d'Aix-Marseille (AMU), le rectorat de la Région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et en partenariat avec le Département des Alpes-de-Haute-Provence (propriétaire des locaux du Campus, mis à disposition d'AMU).

Abouissement du projet de Campus Connecté

Cet investissement de l'équipe projet vient d'être récompensé puisque Digne-les-Bains a été retenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour être labellisée Campus Connecté. La Ville de Digne-les-Bains fait ainsi partie des 15 lauréats de la 2^{ème} vague de l'appel à projets et rejoint les 25 lauréats de la 1^{ère} vague sélectionnés au début de l'été 2020.

Les objectifs du projet de Campus Connecté

L'objectif est qu'une centaine de Campus Connectés voient le jour d'ici la rentrée 2022. A Digne, le Campus Connecté ouvrira ses portes dès la prochaine rentrée universitaire. Il pourra accueillir à terme jusqu'à 50 étudiants.

L'idée est de pouvoir suivre une formation à distance dans un lieu dédié, tout en étant accompagné.

Il s'agit aussi de favoriser l'émergence d'une communauté étudiante d'un genre nouveau, rassemblant différents publics : primo-bacheliers, étudiants en licence ou master, « déçus de Parcoursup », jeunes reprenant des études, issus notamment des quartiers prioritaires politique de la ville, pour lesquels la question des mobilités constitue souvent un obstacle à la poursuite d'études supérieures (coût élevé du financement des études : loyers, transports, nourriture, etc.), jeunes attachés à leur région et ne souhaitant pas s'en éloigner, sportifs de haut niveau, adultes en formation continue ou en cours de reconversion professionnelle, etc.

Pour 55% des jeunes des Alpes-de-Haute-Provence, la poursuite d'études supérieures suppose un changement de résidence. Par ailleurs, à l'aune de la sélection pour intégrer les filières et disciplines proposées dans les territoires distants, un quart des jeunes qui résident et étudient dans les Alpes de Haute-Provence n'y résidaient pas cinq ans plus tôt.

Entre 24 et 27% des jeunes de 18 à 25 ans ne sont insérés ni en études, ni en emploi (vs 21,7% en moyenne en France métropolitaine) et, parmi les jeunes sortis du système scolaire, un sur quatre dispose au mieux d'un BEPC. Pour les jeunes en échec dans la voie générale, les alternatives d'accès à la qualification via l'enseignement professionnel et l'apprentissage sont néanmoins nombreuses dans la zone d'emploi de Digne-les-Bains (respectivement plus de 9% et de 6%, soit les taux les plus élevés de la région Sud). Il en va de même pour le taux d'accès à la formation continue des demandeurs d'emplois (entre 6 et 10%), deux fois plus important à Digne et dans les Alpes que dans les autres territoires de la région Sud (moyenne de 3,5%).

Ces alternatives, ainsi que le recours accru à la formation continue, ne sauraient toutefois pas corriger le déficit constaté en matière d'insertion avec pour principale conséquence un accès au marché du travail rendu plus problématique.

Ainsi, le Campus Connecté sera à la fois un lieu de travail individuel et collectif, et développera une communauté fondée sur l'émulation et l'entraide entre les étudiants qui devront y être présents au moins 12 heures par semaine. Ce tiers-lieu sera animé au quotidien par des tuteurs en charge du suivi individualisé et de l'accompagnement méthodologique des étudiants, en lien avec les responsables pédagogiques de l'université de référence (AMU) et des universités à distance. Les étudiants bénéficieront tous, en plus de leur formation initiale, d'une formation et d'un accompagnement aux usages du numériques grâce à l'Atelier Canopé de Digne-les-Bains.

Les formations proposées seront très variées : BTS, DUT, licences, masters, certifications. Plus généralement, toutes les formations à distance proposées par les universités françaises (plus de 600 dans 37 universités, ainsi que par le CNED ou le CNAM). Les étudiants auront, en outre, accès à la restauration collective, à la bibliothèque Universitaire (BU), ainsi qu'à l'ensemble des services dont bénéficient les étudiants présents sur le site, et à des outils numériques mis à leur disposition.

Le budget du projet :

Le budget total du projet est de 888 977 € ; les co-financements représentent 452 617 €, tandis que le financement PIA représente 427 680 € sur 5 ans.

Les partenaires :

- Ville de Digne-les-Bains
- Département des Alpes-de-Haute-Provence
- Aix -Marseille Université (AMU)
- Institut Universitaire de Technologie de Digne-les-Bains (IUT)
- Institut de Formation en soins infirmiers de Digne-les-Bains (IFSI)
- Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM)
- Atelier Canopé Digne-les-Bains
- Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Inspé)
- Les établissements scolaires du territoire

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

15 Campus connectés sélectionnés en 2e vague de l'A.A.P. Campus connectés pour favoriser l'enseignement supérieur de proximité

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le secrétaire général pour l'investissement et le directeur général du Groupe Caisse des dépôts annoncent la sélection de 15 projets lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets « Campus connectés » du Programme d'investissements d'avenir (P.I.A.).

En savoir plus : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155665/15-campus-connectes-selectionnes-en-2e-vague-de-l-a.a.p.-campus-connectes-pour-favoriser-l-enseignement-superieur-de-proximite.html>

CONTACTS PRESSE :



Direction de la communication d'Aix-Marseille Université
Delphine Bucquet – Directrice de la communication
delphine.bucquet@univ-amu.fr
04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32

    Rejoignez le réseau !

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
01 55 55 99 12 / 01 55 55 81 49
Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
01 55 55 30 10

Banque des Territoires
01 58 50 40 00

Ville de Digne-les-Bains

David Marchello – directeur de Cabinet

06 08 40 89 49

Francis Kuhn – adjoint en charge du développement numérique

06 26 18 61 15

Atelier Canopé 04 Digne-les-Bains

Didier Imbert – directeur

06 30 55 60 40

Institut National supérieur du professorat et de l'éducation

Alain Garcia - INSPE Aix-Marseille

Adjoint mention 1 master MEEF de Digne-les-Bains

06 86 08 00 86